

A close-up photograph of architectural drawings on a wooden table. A hand is visible at the top, resting on the papers. Another hand is at the bottom, holding a blue pen and pointing at a drawing. The background is a soft-focus view of more architectural plans and a hand holding a rolled-up document. A semi-transparent red banner is overlaid across the middle of the image, containing white text.

conseils d'un architecte

Vous avez un projet ?

Consultez gratuitement au MuséoParc Alésia

21

Côte-d'Or

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Vous avez un projet ?

Construction, rénovation, extension, aménagement...

pour vous, particuliers, élus...

L'architecte conseiller du CAUE est à votre disposition pour vous guider dans la recherche de solutions adaptées à vos besoins, vous conseiller sur les volumes, l'implantation, les matériaux, les solutions constructives, vous renseigner dans vos démarches administratives.

à quel moment ?

Le plus en amont possible et dans tous les cas, avant le dépôt du permis de construire, la déclaration préalable ou le permis d'aménager.

comment préparer votre rendez-vous ?

Il est souhaitable de vous munir des éléments suivants :

- Extraits des règlements d'urbanisme en vigueur sur la commune: carte communale, plan local d'urbanisme (PLU), lotissement, site patrimonial remarquable (SPR)...
- Plan cadastral, plans, photos du site et/ou des bâtiments existants.

où consultez un architecte-conseiller ?

Au MuséoParc Alésia
1, route des Trois Ormeaux à ALISE-SAINTE-REINE

Chaque troisième jeudi du mois, de 10 h à 16 h 30

Exclusivement sur rendez-vous
CAUE - 03 80 30 02 38 - info@caue21.fr

ALÉSIA

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT